



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

M. Jean-Nat. Karakash
Chef du dicastère de l'économie et des finances (DEFI)

☎ 032 886 43 99 📞 079 670 58 61

Comptes 2011 : la chance sourit aux audacieux !

Un troisième exercice, toujours dans les chiffres noirs, qui traduit une situation d'équilibre structurel

L'exercice 2011 boucle sur un bénéfice de 2,2 millions de francs, alors que les comptes 2010 étaient à l'équilibre.

Cet excellent résultat découle d'une parfaite maîtrise des charges et de revenus en hausse, principalement au titre de l'impôt des entreprises.

L'entrée en vigueur, à l'échelle cantonale, d'un mécanisme temporaire de compensation des recettes fiscales, fait qu'un tel résultat ne pourra en aucun cas se reproduire durant les prochaines années.

La commune se trouve en réalité en situation d'équilibre structurel.

La fusion a rendu possible une amélioration importante, mais n'a pas fait de Val-de-Travers une commune riche !

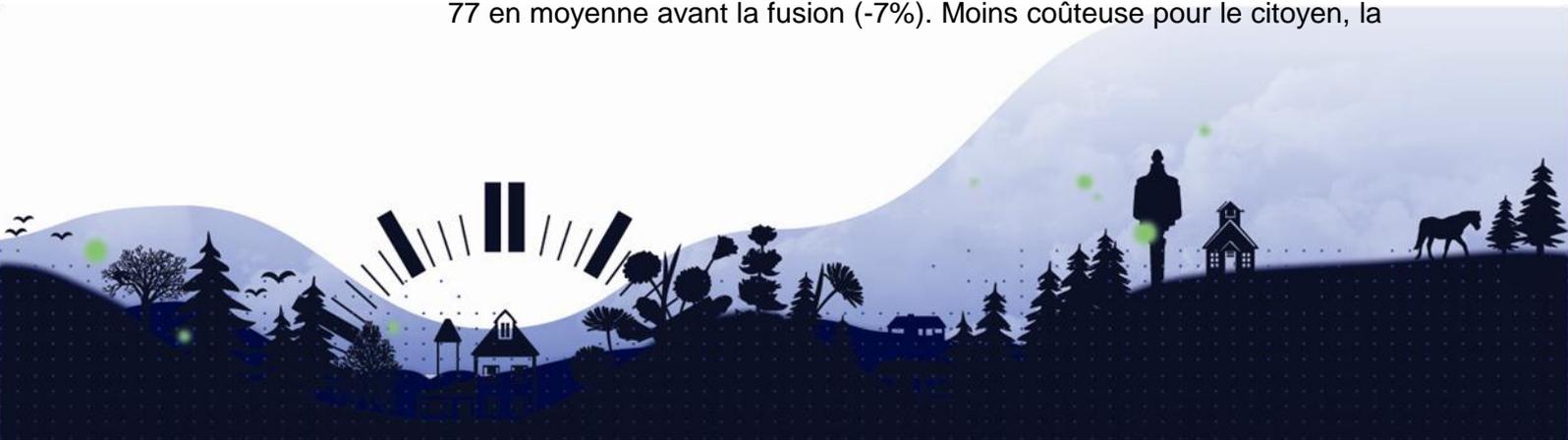
Avec une législature de recul, il apparaît que la fusion a rendu possible une amélioration rapide de la situation des finances communales.

Au terme de ce troisième exercice dans les chiffres noirs, la fortune a augmenté de 17%, à 27,8 millions de francs.

Les dettes à moyen et long terme ont diminué de 19%, à 58,0 millions de francs et les intérêts payés annuellement ont baissé de 33%, ce qui représente une économie annuelle de 600'000.- francs.

Hors internalisations, l'effectif du personnel fixe à charge de la commune est inférieur de 4% à la situation qui prévalait au 1^{er} janvier 2009, ce qui correspond à une diminution de 7,5 EPT.

Tout cela permet de trouver l'équilibre avec un coefficient de 72, contre 77 en moyenne avant la fusion (-7%). Moins coûteuse pour le citoyen, la



commune a aussi gagné en autonomie, puisque sa dépendance nette à la solidarité intercommunale a diminué de 37%, à 4,9 millions de francs.

Elle continue néanmoins à compter parmi les communes les plus pauvres du canton.

Gestion parcimonieuse des deniers communaux et croissance de la population sont les clés qui permettront de conserver l'équilibre

Le résultat de l'exercice 2011 a un caractère tout-à-fait exceptionnel, dont le Conseil communal se réjouit évidemment. Mais il demeure conscient que la situation réelle de la commune pour les prochaines années correspond davantage à un équilibre des charges et revenus.

En outre, de nombreux projets cantonaux auront des impacts forts sur les finances, que l'on pense la réforme fiscale, à celle de la péréquation, au troisième volet du désenchevêtrement des tâches, à la réalisation du TransRUN ou encore l'assainissement de la caisse de pension, pour ne citer que les principaux.

Même si la commune peut aborder ces défis dans une situation financièrement saine, le Conseil communal est convaincu que seule une croissance régulière de la population, tant à l'échelle de la commune que du canton, permettra de conserver un équilibre dans la durée. Or, cette croissance n'est pas acquise, de sorte que la prudence et la parcimonie s'imposent dans la gestion financière.

En résumé, si le Conseil communal salue l'excellent résultat des comptes, il va continuer à gérer les finances communales avec la plus grande rigueur et à cibler sa politique d'investissement.

Val-de-Travers, le 24 avril 2012

LE CONSEIL COMMUNAL

